

Projet éducatif et pédagogique

L'Institut de la Providence inscrit son projet éducatif dans la ligne de la Mission de l'école chrétienne⁽¹⁾, du projet de la Congrégation⁽²⁾, et dans la ligne du projet de 1979⁽³⁾.

Comme toute école, l'Institut de la Providence entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif en Communauté Française de Belgique. Du début de l'école maternelle à la fin de l'enseignement secondaire :

- il propose de développer la personnalité tout entière de l'élève. , il veut éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité. Il veut l'aider à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté.
- il vise à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme.
- il veut assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'accès à l'enseignement universitaire ou supérieur et/ou à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société.

Allant au-delà de ce projet assigné à tout l'enseignement, les membres de la communauté scolaire - pouvoir organisateur, directions, enseignants, personnel de maîtrise, parents, élèves de chaque section - se rassemblent autour d'objectifs communs et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leurs tâches communes impliquent une volonté de communication, de concertation et de transparence.

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, l'Institut de la Providence veut travailler à l'avènement du Royaume de Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont partie liée. La relation pédagogique que l'Institut veut mettre en oeuvre trouve par là une dimension nouvelle : il s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu tel que Jésus nous l'a fait connaître.

Fidèle aux Constitutions de la Congrégation des Soeurs de la Providence de Peltre (France) qui l'a créé et le fait vivre, l'Institut de la Providence veut annoncer aux élèves d'aujourd'hui la tendresse et la miséricorde de Dieu-Providence qui s'inquiète des petits et des faibles. Il veut favoriser le goût de la vie intérieure et la rencontre personnelle et communautaire avec Jésus-Christ. Il accueille sans exclusive sociale, culturelle, intellectuelle, religieuse tous les enfants, tous les jeunes tels qu'ils sont, dans le respect de leur personnalité d'aujourd'hui et de l'espoir qu'ils représentent pour demain. Leur dire Dieu-Providence demande :

- l'attention à chaque milieu de vie
- le souci de mettre les personnes en relation
- l'écoute de ceux qui sont différents par leur culture.

Cette ouverture invite à porter sur le monde un regard humble, lucide et aimant.

Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, l'Institut s'oblige à offrir des lieux et des

temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle et de partage où peut s'apprendre, avec les mots et les gestes, le sens de la foi. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, chacun est cependant invité à respecter et partager les valeurs qui inspirent les actions de l'Institut.

Au plan pédagogique, l'Institut entend placer le jeune au centre de l'apprentissage en le rendant acteur de celui-ci et en lui donnant du sens. Dans cette optique, l'évaluation sera au service de l'élève : elle sera production de sens pour chacun des partenaires de la relation éducative, elle aidera à porter un regard positif sur l'autre tout en reconnaissant le droit à l'erreur dans sa phase formative. Elle sera régulatrice de l'apprentissage dont on respectera autant que faire se peut les rythmes différents grâce à des démarches méthodologiques basées sur la différenciation, permettant ainsi à chacun d'aller au maximum de ses possibilités.

Pour ce faire, face aux difficultés d'ordre scolaire, relationnel et personnel rencontrées par les jeunes, l'Institut veut créer des structures d'aide et des réseaux de relation en vue d'accompagner les élèves individuellement, les groupes, les classes dans les meilleures conditions. L'Institut se veut soucieux de découvrir les talents, aspirations et intérêts spécifiques des élèves en développant contacts, activités, rencontres et en favorisant une grande liberté d'expression dans un climat de confiance mutuelle et l'épanouissement de chacun.

Pour ce faire, l'Institut soutient et promeut les structures de participation où sont représentés le Pouvoir Organisateur, les directions, les enseignants, les parents, les élèves. C'est avec tous ces partenaires que l'Institut de la Providence met en place les projets d'établissement de chacune des sections - maternelle, primaire, professionnelle, humanités - dans lesquels, selon la population scolaire qu'elles accueillent, selon leur environnement et selon leurs spécificités, elles mettent en oeuvre les moyens propres à rencontrer son projet éducatif et pédagogique.

⁽¹⁾ Conseil Général de l'Enseignement Catholique, Mission de l'Ecole chrétienne, Bruxelles, 20 mai 1995

⁽²⁾ Soeurs de la Providence, Projet de la Congrégation en milieu éducatif, Peltre, juillet 1995.

⁽³⁾ Projet éducatif de l'Institut de la Providence, Wavre, 1979